# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 10 FEVRIER 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES
G. F. WEISSE. E. DUPOUR
E. DUVERGER. S. HARRY.
"Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

*NOUVELLE-ORLEANS.*
JEUDI MATIN, 10 FEVRIER.


**Abonnés à la semaine.**

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

**Ventes à l'encan de ce jour:**

Par E. Roger & Co, 28 Vieille Levée—Marchandises sèches. Aussi—Rubans pour chapeaux et chapeaux pour dames.

Par R. D. Hyde, 87 rue des Magasins—Toile cirée pour tapis.

Par R. D. Morphy, 49 rue des Magasins—Chansurons.

Par Tourné & Thomas, à 8½ heures P. M. à l'encolure Bienville et Passage de la Bourse, livres anglais et français, ouvrages rares sur la Louisiane.

## SUPPLÉMENT.

L'abondance des annonces qui envahissent de plus en plus nos colonnes nous forcent d'ajouter, malgré les vastes proportions de l'*Abeille*, une troisième page au journal. On y trouvera la liste des arrivages et des départs, le bulletin commercial, les programmes des spectacles, etc. Cette troisième page renferme aussi des annonces importantes sur lesquelles nous appelons l'attention de nos lecteurs.

Nous continuerons à publier de temps en temps un supplément afin de suppléer à l'insuffisance de nos colonnes.

## De la dignité en politique.

Les nations ont comme les particuliers, une opinion publique dont elles relèvent, et vis à vis de laquelle elles sont tenues de se montrer irréprochables, soigneuses de leur dignité et de leur honneur. Comme les particuliers entre eux, les nations ont besoin entre elles, de respect et de considération.

Si la société est, tout naturellement, disposée à payer aux hommes qui se maintiennent dans la ligne strictes et rigoureuse de leurs devoirs, l'hommage qu'ils méritent; l'ensemble des nations qui forment par le fait un corps restreint, une sorte de société condensée par la synthèse, exercent également un contrôle sérieux et peut-être jaloux, les unes sur les autres, une surveillance active dont le résultat est de flétrir celles qui manquent à leurs devoirs et d'élever très haut celles qui les accomplissent.

Il y a des nations, que l'on nous pardonne la vulgarité de l'expression, qui se moquent, comme certains particuliers, du "qu'en dira-t-on," et qui bravent l'opinion publique avec aussi peu de bon sens que d'autres en font les esclaves trop soumis. Entre ces deux abîmes, il y a un milieu où un homme, comme une nation, conserve sa véritable dignité, la dignité de sa force, de sa valeur personnelle, de sa conscience. Mépriser trop ouvertement l'opinion publique, c'est, sous l'apparence d'en méconnaître la loi, constater sa toute-puissance. Le pratique; s'y soumettre aveuglément, ne pas savoir s'affranchir opportunément de son despotisme, c'est faire acte de faiblesse, c'est se montrer accessible jusqu'à l'abnégation aux préjugés de convention. Ni celui qui fait fi de l'opinion publique, ni celui qui se livre à elle poings et pieds liés ne nuit le vrai chemin de l'indépendance d'esprit, de la raison, du libre arbitre humain. L'un marche en droite ligne au mépris de soi-même, après avoir recueilli le mépris de la société, parce qu'il s'habitue de jour en jour, de minute en minute, à fouler aux pieds la loi du devoir et qu'il contracte de une sorte de barbarie de cœur et d'intelligence, et nous osions nous exprimer ainsi, dans le cynisme moral, dans la dégradation, par une pente irrésistible. L'autre arrive graduellement à l'impuissance, à la timidité, à l'abnégation de soi-même, à l'absence de toute initiative, de toute volonté. La soumission intelligente au devoir fait perdre à celui-ci la notion du droit; et le même sentiment d'organe étéint, tout sentiment de dignité disparaît également. Et l'homme trop esclave de l'opinion publique, touche par une voie différente, au même point d'abjection, de mépris de soi-même et de mépris des autres, que celui qui l'a trop bravée.

Ce que nous venons de dire des particuliers est exactement vrai des nations. Elles ont les mêmes périls à éviter et à courir, les mêmes obstacles à surmonter, les mêmes sentiments à éprouver, le même milieu à tenir pour se sauvegarder de ces deux extrêmes qui mènent à un but également fatal, pour compromettre leur dignité, et pour s'attirer très haut à leurs propres yeux, comme elles sont estimées par les autres nations.

Les hommes comme les peuples qui arrivent à s'affrer un trop grand dédain pour l'opinion publique, sont ceux qui confondent la violence avec la force, la vanité avec l'orgueil, la licence avec la liberté, le préjugé avec la raison, le despotisme avec la loi; qui prennent enfin le semblant et souvent le contraire de toutes choses pour la vérité même, se révoltent à l'idée de subir ce qu'ils ne comprennent pas, et qui, troublés encore et jusqu'au bout par de fausses notions, considèrent comme un acte glorieux d'indépendance de s'affranchir de toutes les règles qui constatent, au contraire, le triomphe de l'intelligence sur la barbarie, de la raison sur le préjugé, de la loi sur le despotisme, de la liberté sur la licence, de la force sur la brutalité, du vrai sur le faux.

L'éducation sociale des hommes comme l'éducation politique des peuples, les conduit à ces distinctions indispensables pour que les une et les autres s'élèvent jusqu'à ce niveau où l'on rencontre la dignité de soi, qui est la suprême force des hommes comme elle est celle des peuples.

L'éducation sociale et l'éducation politique sont, disons-nous, le grande-force des hommes et des peuples et particulièrement sont exposés à tomber; elle est en même temps le phare qui leur montre l'entrée du port, parce qu'elle donne les justes notions du droit et du devoir, et qu'elle dégage l'esprit et la raison des préjugés qui leur sont le plus fatals.

Ce sont, en effet, les plus jeunes nations, en général, comme ce sont les plus jeunes hommes qui affectent le plus de mépris pour l'opinion publique, et chez qui l'expérience n'a pu encore modérer cette excessive confiance en soi, laquelle les pousse à tout braver, et à ne tenir pour vrai que ce qu'ils ont déclaré tel.

Que si nous voulons, pour rendre nos observations plus palpables, prendre un exemple, (aussi bien sait-il le lieu que nous cherchons à un vrai vrai) nous citerons les Etats-Unis comme étant de toutes les nations, celle qui, depuis quelque temps, abuse ou affects d'abuser le plus, d'un "mépris quelquefois cynique pour ce "qu'en dira-t-on" des peuples. Nous n'hésitons pas à l'avouer bien franchement, parce que nous croyons rendre service à ce pays, en lui montrant que, depuis quelques années, il affiche vis-à-vis de l'opinion publique une indépendance des règles et des devoirs qui sort de la limite où les peuples n'exposent pas leur dignité.

Certes ce pays est assez grand comme nation, assez fort, il a assez de moïfs de faire pour ne pas compromettre, par le caprice de quelques ambitieux, sa dignité nationale dans des conflits d'opinion, et pour jouer son influence à venir sur des candidatures plus ou moins vaniteuse.

La pente où le gouvernement de Washington entraîne, chaque jour, la nation américaine est une pente fatale; c'est celle où un peuple perd de son prestige, comme par lambeaux; ses entreprises d'illusions d'abord, il se trouve tout-à-coup isolé, et où, enfin, en acceptant par dédi ce rôle, il rompt soudainement les derniers liens qui le rattachent encore au respect de l'opinion publique, et lui font jeter par-dessus les moulins sa dignité.

Non! le peuple américain n'a ni des allures, ni des sentiments, ni des institutions qui puissent jamais faire craindre qu'il se mette à la remorque des autres nations, et qu'il abdique sa chère indépendance et son précieux libre arbitre; nous se rédoutons pas pour lui l'abîme contre lequel on voudrait l'entraîner; mais nous souhaitérions de le voir s'arrêter sur la pente où on s'efforce de le placer.

Les Etats-Unis sont en train, non pas encore, il s'en fait même de beaucoup, de perdre leur dignité en politique, mais de fournir à l'opinion des nations jalouses, matière à de vives accusations qui pourraient la longue les discréditer.

Accusez et calomniez, il en reste toujours quelque chose!

BAL DES CONTINENTAL-GUARDS.—On verra à nos colonnes d'annonces que le 23 de ce mois, la compagnie des Continental-Guards donne un grand bal militaire en l'honneur de leur anniversaire. Les personnes qui ont l'intention de souscrire pour cette fête sont priées de laisser leurs noms au secrétaire, au bureau des bals, salle des Odd-Fells.

FOURNITURES DE BUREAUX, REGISTRES, etc.—Nous appelons l'attention des nombreux que l'avis de MM. P. Duzat, & cie, No 87 rue de Chartres. On verra que cette maison vient de recevoir un assortiment d'articles concernant leur commerce de papiers d'enveloppes, et de fournitures de bureau de toutes sortes. Nous faisons remarquer en passant que MM. Duzat, cie, ont établi leur établissement en jobbertaing et qu'ils exécutent toutes les commandes à des prix très modérés.

## Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

LE DROIT DE VISITE DES ANGLAIS.

**Un navire américain visité et incendié par un croiseur anglais.**

Washington, 9 février.—Le département naval a reçu l'information officielle que le brick américain *Rufus Soule*, capitaine Anderson, parti de Matanzas, a été visité et des parquisitions ont été faites à bord par les officiers du croiseur anglais *Viper*, près de Bonda, sur la côte d'Afrique.

Le feu a été ensuite mis à bord, par ordre des officiers britanniques, comme étant un bâtiment employé à la traite des nègres.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton Rouge 9 fév.—SENAT.—M. Phillips a présenté un bill pourvoyant à l'achat des esclaves pour le service des terres marécageuses; et aussi, pour demander aux commissaires de faire un rapport et présenter un bill pour la subdivision des districts de terres marécageuses.

M. Shadburn a présenté un bill relatif aux warrants en souffrance.

M. Laidlaw a présenté un bill pour ratifier le don fait à l'asyle des orphelins de la rue du Camp, à la N. Orléans.

*Chambre*.—M. Harper a présenté une résolution conjointe en faveur de l'acquisition de l'île de Cuba, par transaction ou autrement.

DEBATS AU CONGRES.

*Rejet de certaines allocations.*

Washington, 9 fév.—La Chambre a adopté, aujourd'hui, le bill des allocations générales, en rejetant une allocation de $300,000 de *milage* (frais de voyage); une de $10,000 pour réparation de meubles et encaissements; une de $73,000 pour les rapporteurs du *Congressional Globe*.

La Chambre a aussi réduit de $23,000 l'allocation faite à "New York Essay Office"; elle a rejeté l'allocation de $200,000 faite aux ouvriers de l'hôtel de la monnaie de San Francisco; déduit $225,000 des allocations pour l'achat de propriétés dans la ville de New-York et maintenant louées pour les cours des Etats-Unis; la Chambre a de plus réduit à $15,000 les allocations pour les ouvriers à l'hôtel de la monnaie à la Nouvelle-Orléans.

Une allocation de $175,000 a été ajoutée au bill pour suppléer au déficit de l'année dernière pour les impressions faites durant la session.

M. Branch est revenu sur le bill allouant trente millions au Vénézuéla pour le mettre à même de régler les difficultés qui existent avec l'Espagne, et pour rembourser l'achat de l'île de Cuba.

SÉNAT—M. Toombs a fait un long et élégant discours en réponse à celui du sénateur Bigler, sur la question du tarif.

Washington, 7 février—On dit que le secrétaire Cobb a assuré à M. Forsyth, quand celui-ci a donné sa démission de ministre des Etats-Unis à Mexico, que l'administration était parfaitement satisfaite de la manière dont il avait rempli son mandat à Mexico.

M. Singleton dit qu'il était bien sûr que M. Lovejoy voulut bien lui rendre un nègre qu'il avait dérobé à un de ses constituants. M. Singleton a dit que Lovejoy avait participé à l'esclavage et qu'il considérait un tel représentant comme une disgrâce pour la nation.

Le chairman, M. Barksdale, a rappelé Singleton à l'ordre. Les cris du côté des Républicains "laisser parler" ont produit beaucoup d'agitation. La résolution de Lovejoy a été finalement rejetée.

SENAT — M. Bigler a fait un discours en faveur de l'accroissement du revenu par le moyen d'une augmentation graduée de droits d'entrée. Cette proposition a été ajournée. M. Green, membre du comité des Territoires, a présenté un rapport contre l'organisation du Territoire de Jefferson.

On assure que M. Forsyth, notre ancien ministre à Mexico, et Roger Pryor, un des rédacteurs du Washington *Union*, vont fonder un nouveau journal démocrate qui paraîtra bientôt à New-York, avec un capital de $100,000.

*Navire incendié en mer.*

Boston, 9 fév—La goelette *Marcia*, allant de Rockland (Maine) à la Nouvelle-Orléans, a pris feu en mer le 4 février, à 8 heures du matin. On a sauvé les officiers et l'équipage.

*Le Niagara*—Ce steamer est parti aujourd'hui à midi pour Liverpool, avec $76,000 comme frais.

DECOUVERTE D'UNE AUTRE MINE D'OR.

St-Louis, 9 fév—Le major Culbertson, arrivé ici de la ville de Sioux, rapporte qu'on a découvert de nouvelles mines d'or d'une grande richesse; elles se trouvent à 300 milles de distance entre le Missouri et la rivière Columbus, dans le voisinage de Stevens' Pass. Le spécimen de l'or tiré de ces mines pèse environ 24 à 25 livres à 24 livres l'once.

La rivière est navigable pour les bateaux à vapeur qui voudraient se rendre à une petite distance des mines.

*Convention du railway au Pacifique.*

Memphis, 9 fév—Cette convention qui s'était assemblée ici lundi dernier, s'est ajournée après deux jours de délibérations.

Le Comité a rédigé une résolution recommandant le choix du Texas comme étant la route praticable pour joindre les branches des chemins de l'Ouest et de l'Est, est celle de Memphis par Little Rock et Fulton pour se rendre au Rosario, puis à San Diego.

Il se trouvait beaucoup de membres à la convention.

St-Louis, 9 février—La steamer Hannibal est arrivé de la Nouvelle-Orléans. Le steamer D. G. Taylor, l'Adriatic et le Lackland sont partis pour la Nouvelle-Orléans.

Chicago, 9 février—Le pénitentiaire à Alton, dans l'Illinois, a été incendié. Il est dû au feu la nuit dernière. On attribue cet événement à un incendiaire. Aucun prisonnier n'est parvenu, cependant, à s'évader.

Louisville, 9 février—La rivière baisse ici. 7 pieds 10 pouces d'eau dans le cheval, et 5 pieds 9 pouces aux chutes.

Cincinnati 9 février—Farine lourde; whiskey 26 3/4 cts; mélasses 35 cts; sucre ferme 7 1/2 à 8 cts; riz 12 à 12 1/2 cts.

New-York, 8 février—Le marché des cotons est actif. Ventes d'aujourd'hui 12,000 bals, avec une baisse de 1/8 à 1/4 c. Middling uplands et 31 c. Cours nominaux. Lard ferme de 12 à 12 1/2 cts. Whisky 27 1/2 à 28 cts. Sucre ferme. Mélasses 41 à 42 cts.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

9 février.—Le marché à la farine a clôturé ce matin sur cinq mille barils, dont quelques-uns marque "State" vaut $5; l'Ohio 5 25 à 6 00; du Bud 5 50 à 6. Le maïs blanc 84 à 85; cette ferme, vente de 5000 ses aujourd'hui, était la balance du chargement du navire Carrier, à 11 1/4 et 11 1/2 cts.

*Marché de New York.*

New York, 9 février [au soir]—Le marché au coton a été plus ferme et plus de vigueur.

Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 400 balles. Les cotes sont nominales, middling Uplands 31 1/2 c.

Le coton en transit a été offert aujourd'hui à une baisse de 3/4c sur le prix de clôture.

Les ventes de la semaine se sont élevées aujourd'hui à 12,000 balles.

Le maïs était calme à la cloture—jaune 80 à 82c.

Le riz était calme à 12 et 12 3/8—whisky 27 à 27 1/2c.

Sucre, invariable à 7 1/4 et 8 1/4c. Bacon ferme à 9, 9 3/8c. Graisse en barillet 12 5/8 à 13c. Huile de baleine, 98 à 0 $1.

*Marché de Louisville.*

Louisville, 19 fév—Les ventes du mess porc de l'Ouest se sont élevées, aujourd'hui, à 500 barils, à $19.

Louisville, 9.—Les ventes de porc mess ont été 400 barils à $19.

*Etat des rivières*—St Louis, 9—Le Mississipi est stationnaire dans notre voisinage; il y a 8 pieds d'eau au chenal d'ici à Cairo. De nombreux glaçons flottent sur les rivières. Les rivières des hauts sont presque toutes prises par les glaces.

*Steamboats descendant*—Le Nick Thomas est passé ici à 8 heures du soir.

*Steamboats descendant* — Vicksburg, 9 février.—L'Alock Scott et le Monarch ont passé à 3 heures hier au soir. Le Champion à 10 heures du soir. Le Lundis à 4 heures et le Woodford à 7 heures ce matin.

THEATRE D'ORLEANS.— Ce soir, première représentation de la *Fanchonnette*, opéra-comique en 3 actes, de Clapisson, chanté par Mlle Cordier, Mme Cabel, MM. Lucien Bourgeois, Vila, Carrier, Dutastre, etc. Mise en scène et costumes nouveaux, décors de M. Develle.

## CHRONIQUE LOCALE.

LE RECENSEMENT—D'après le rapport des personnes chargées de faire le recensement, la population de la ville est de 138,171 âmes.

Il est probable que le maire fera publier sous peu un tableau complet.

LE CHEMIN DE FER DE LA VILLE — L'ordonnance ayant trait au chemin de fer qui doit traverser la ville, a été adoptée par le Conseil dans sa séance de mardi soir.

Le contrôleur demandera, par la voie des journaux, quelques jours, des propositions pour construire le ou les chemins. Il prendra connaissance des lettres en présence du président du comité des finances et du président du comité des rues et débarcadères de chaque Board.

L'adjudication devra être soumise au Conseil, le chemin de fer relierà le district supérieur au district inférieur de la ville et passera par les rues Camp, Magasins, Canal, Dauphine et Bienville.

SOUSCRIPTION—Nous avons annoncé dernièrement que M. C. Hotard, ci-devant policeman du Deuxième District, avait été condamné par le juge Hunt à six semaines de prison, pour avoir dérouté une personne qu'il avait arrêté dans l'exercice de ses fonctions de garde.—Les membres de la police du district auquel appartenait M. Hotard, croyant que ce dernier avait mal interprété ses devoirs, mais agit consciencieusement, ont formé une bourse de cent cinquante piastres pour lui et sa famille.

PRISONNIERS COUPABLES — L'avocat de district n'a pas trouvé bien à propos de poursuivre les personnes suivantes: Margaret Cosgrove, accusée d'assaut et batterie; Michael Carty, James Brown, Henry Moore, Mme Mary Bishop alias Charlotte Brown, alias Cornelius Dayrez, et Henry Coops, accusés de larcin.

Richard Jennings a été déclaré coupable d'assaut et batterie, et condamné à trois semaines de prison.

Thomas Pinley s'est déclaré coupable d'assaut et batterie. Le juge l'a fait écrouer en attendant la sentence.

Alfred James et Chas Prados, h. c. t., ont été déclarés coupables d'assaut et batterie, mais fortement recommandés à la clémence du tribunal, qui les a condamnés chacun à trois dollars pistaires d'amende ou deux semaines de prison.

Tout—Pendant l'orage de mardi soir, un nègre appartenant à M. R. D. Taylor, a été tué par la foudre, dans la rue Prytanée et Séconde, Quatrième District.

Le cocher a pratiqué la levée du corps.

SEQUESTRE—Jackson, qui fut arrêté avec Burke, samedi dernier, comme suspect et dangereux, avait parmi ses effets une belle montre en or qui a été séquestrée par ordre du juge Duplantier, et déposée entre les mains du recorder Wiltz, à la demande de John Clarke. Celui-ci déclare que Jackson lui doit quarante-cinq piastres, argent prêté.

Clarke était accusé, à une époque, d'avoir trempé dans le vol de montres à bord du bateau à vapeur Kate Howard, mais le recorder Summers l'a renvoyé de la plainte, après interrogatoire.

On soupçonne Burke de n'être pas étranger à ce vol.

LES RECORDERS—Mme Prey, que Caroline Fucks accuse de bris de paix, devant le recorder Wiltz, a fourni un cautionnement de $300 pour répondre de sa bonne conduite.—L'affidavit dit que Mme Fucks a frappé la plaignante chez elle, encoignure Miro et Hôpital.

Patrick Reilly, accusé d'assaut et batterie par James Winn, est acquitté.

James Collins, accusé de bris de paix et d'assaut et batterie par P. Goodman et Margaret Goodman, est renvoyé de la plainte.

James Collins, accusé de vol, le capitaine Wm Brown a vendu le chargement de la goelette *Margaret Jane* et s'est approprié le produit de la vente.—Le recorder Long l'a fait écrouer en attendant l'interrogatoire.

Wm H. Reynolds est accusé d'avoir volé du linge, jundi matin, chez Auguste Calve, rue de la Levée, près Montégut.

ARRESTATION—Les officiers Bullosa et Ross, du Deuxième District, ont arrêté hier, dans la rue du Bassin, un nommé Joseph Moral (qui a été prisonnier neuf mois) sous prévention d'avoir volé une montre à une dame, à l'Hôtel St Charles. Il n'avait pas la montre, mais les agents ont trouvé sur lui une quarantaine de piastres.

## FEUILLETON.

### LE MESNIL-AU-BOIS.

VIII.—(Suite.)

En approchant de la ferme, j'aperçus Jacques, debout sur le seuil et regardant du côté par lequel Bernardine devait revenir, ou bien seule, ou bien avec moi.

Il s'avança à ma rencontre, et me tendant la main:

—Vous êtes un honnête homme! dit-il.

Nous entrâmes.

La tante Rose était à sa place habituelle, assise le manteau de la cheminée, exactement comme le jour de mon départ; exactement comme ce même jour, Pétronille était en train de mettre le couvert pour le souper.

A mon aspect, la tante Rose eut un geste qui témoignait hautement du peu de foi qu'elle avait eu dans mon retour. Quant à Pétronille, sa stupéfaction fut si grande, qu'elle en cassa une seconde assiette.

Après les compliments d'usage, chacun prit place à table, et Jacques, faisant circuler le picbet, rempli les verres.

Jamais je ne l'avais vu aussi calme, aussi grave, aussi hospitalièrement solennel.

—A votre bien venue! dit-il, en élevant son verre à la mémoire antique. Au bonheur de Bernardine.

Au moment même où nous trinquions encore, le bruit d'une voiture nous fit soudainement prêter l'oreille, et la porte, s'ouvrant presque aussitôt, donna pour la seconde fois passage à mon très cher oncle et tuteur.

Parmi tous les convives, il y eut un premier mouvement de stupéfaction.

Quant à moi personnellement, je me sentais si assuré de mon bonheur, que l'idée d'un nouvel obstacle ne me vint même pas à l'esprit.

—Merci d'être venu, dis-je nuirement à M. Maniquet; merci, mon oncle. Mais on n'était vraiment pas la peine de vous déranger si tôt; vous le voyez, nous n'en sommes encore qu'aux accordailles.

—Monsieur le vicomte de Fontanelle, répondit-il, en prenant l'air rengorgé d'un ambassadeur extraordinaire, je déviernais avoir l'honneur de vous dire quelques mots en particulier.

—Monsieur Maniquet, répondis-je avec le même cérémonial, bien qu'au demeurant assez intrigué, Monsieur Maniquet, pourquoi ne me diriez-vous pas ces deux mots devant tous? Je suis en famille ici, je n'y veux avoir rien de caché pour mes parents.

—Allez!

—Avant de vous laisser vous engager plus loin, il me faut absolument que vous vous éclairer sur votre position réelle. Peut-être aussi-je mieux fait de parler plus tôt. J'ai craint d'attirer votre insouciance jusqu'à vous faire oublier que vous tenez en réserve un moyen de continuer l'existence dorée. En considération de ces deux motifs, excusez-moi.

—Je vous excuse d'avance; achevez.

—Roger..... mon cher Roger..... je ne puis vous le dissimuler davantage, vous êtes complètement ruiné.

—Moi!..... moi!..... c'est impossible!

—Mes comptes de tutelle sont parfaitement en ordre et toutes prêts à vous en fournir la preuve! Il vous reste à peine une dizaine de mille francs, plutôt moins que plus.

—Dix mille francs!

—Ah! dam! Monsieur votre père ne possédait absolument que ses parchemins, lorsqu'il épousa mon tante Rose, et votre oncle Maniquet étaient bien loin alors de la magnifique fortune que leur a conquise mon industrie. Ainsi, en bon droit, et défiant que ses saigne beaucoup, cinq cent mille francs. Monsieur mon beau-frère les avait déjà passablement écornés. Monsieur mon neveu, vous avez dévoré le reste.

—Mais pourquoi ne pas m'avoir averti plus tôt? pourquoi?.....

—Je vous le dirai plus tard. Le rougeur qui venait de monter au front de M. Maniquet me dévoila soudainement tout son plan. Il s'était compté sans mon caractère et sans mes caprices. Il ne m'avait jamais refusé de l'argent, il m'avait même excité à la prodigalité..... de tout cela, pour que j'en arrivasse à ce jour où je serais, à l'heure de mon départ, par famine, à devenir l'époux de sa fille. C'était décidément un affreux tuteur que mon oncle chéri!

Il vit bien, à mon regard, que je l'avais compris, et ce fut en rougissant davantage encore, qu'il essaya de balbutier la réponse suivante:

—C'était pour que votre jeunesse fît moins de bruit, mon cher Roger, je puis le dire. Vous étiez si heureux, Roger, de jeter l'argent par les fenêtres! Et puis travaillais, je spéculais encore afin de remplacer, bien de cela, la somme de vos plaisirs. Vous devez me comprendre..... vous savez quel était le rêve de ma vie..... Ce n'est plus un mystère pour personne, et j'ai deux millions que je donne en dot à ma fille!

Ce dire avec quelle assurance, avec quel défi de l'opinion publique, j'ai pu, mon cher ces dernières paroles, ce serait impossible, et je puis raisonnablement les compter parmi les rêves dont j'ai parlé. Mais ce fut dans ce moment-là que j'eus la pleine de vous déranger si tôt; vous le voyez, nous n'en sommes encore qu'aux accordailles.

—Monsieur le vicomte de Fontanelle, répondit-il, en prenant l'air rengorgé d'un ambassadeur extraordinaire, je déviernais avoir l'honneur de vous dire quelques mots en particulier.

—Monsieur Maniquet, répondis-je avec le même cérémonial, bien qu'au demeurant assez intrigué, Monsieur Maniquet, pourquoi ne me diriez-vous pas ces deux mots devant tous? Je suis en famille ici, je n'y veux avoir rien de caché pour mes parents.

—Allez!

—Avant de vous laisser vous engager plus loin, il me faut absolument que vous vous éclairer sur votre position réelle. Peut-être aussi-je mieux fait de parler plus tôt. J'ai craint d'attirer votre insouciance jusqu'à vous faire oublier que vous tenez en réserve un moyen de continuer l'existence dorée. En considération de ces deux motifs, excusez-moi.

—Je vous excuse d'avance; achevez.

—Roger..... mon cher Roger..... je ne puis vous le dissimuler davantage, vous êtes complètement ruiné.

—Moi!..... moi!..... c'est impossible!

—Mes comptes de tutelle sont parfaitement en ordre et toutes prêts à vous en fournir la preuve! Il vous reste à peine une dizaine de mille francs, plutôt moins que plus.

—Dix mille francs!

—Ah! dam! Monsieur votre père ne possédait absolument que ses parchemins, lorsqu'il épousa ma tante Rose, et votre oncle Maniquet étaient bien loin alors de la magnifique fortune que leur a conquise mon industrie. Ainsi, en bon droit, et défiant que ses saigne beaucoup, cinq cent mille francs. Monsieur mon beau-frère les avait déjà passablement écornés. Monsieur mon neveu, vous avez dévoré le reste.

—Mais pourquoi ne pas m'avoir averti plus tôt? pourquoi?.....

—Je vous le dirai plus tard.

Il vit bien, à mon regard, que je l'avais compris, et ce fut en rougissant davantage encore, qu'il essaya de balbutier la réponse suivante:

—C'était pour que votre jeunesse fît moins de bruit, mon cher Roger, je puis le dire. Vous étiez si heureux, Roger, de jeter l'argent par les fenêtres! Et puis travaillais, je spéculais encore afin de remplacer, bien de cela, la somme de vos plaisirs. Vous devez me comprendre..... vous savez quel était le rêve de ma vie..... Ce n'est plus un mystère pour personne, et j'ai deux millions que je donne en dot à ma fille!

Ce dire avec quelle assurance, avec quel défi de l'opinion publique, j'ai pu, mon cher ces dernières paroles, ce serait impossible, et je puis raisonnablement les compter parmi les rêves dont j'ai parlé. Mais ce fut dans ce moment-là que j'eus la pleine de vous déranger si tôt; vous le voyez, je travaille.

Tu souris!..... Ah..... oui, je comprends, tu m'as surpris dans un moment où la fatigue m'abattait. Mais, que veux-tu, mon ami, j'ai l'habitude! Et puis il faisait une si grande chaleur, lorsque tu es arrivé! Oui, oui..... j'en convients, je devais faire assez pitoyable mine sous mon accoutrement de faneur, avec mon grand chapeau de paille rabattu jusqu'au menton et ma longue fourche pendante à la main..... ah! ah! ah!..... tu le vois, j'en rie moi-même. Mais maintenant voici le soleil qui disparaît dans la mer. Il fait frais, il fait bon! L'air du soir est tout imprégné de la senteur des foins, tout respire et le silence et le bonheur. *O fortunes sincères!* Je me sens alerte et fort, je suis fier de ce que j'ai fait. J'ai fait dans l'avenir!

Et, prenant l'air rengorgé d'un ambassadeur extraordinaire, je déviernais avoir l'honneur de vous dire quelques mots en particulier.

Mon ami, Jacques intervint tout à coup.

—Je vous l'écrirai! avec une superbe dédaigne. Pour de pis plus être riche..... allons donc! Lorsqu'on a vingt-cinq ans, de l'éducation, de bons bras, et dans le cœur un Pays nouveau..... qu'importe la richesse!..... on a le travail!

—Le travail..... répétai-je, mais en relevant déjà la tête, mais en faisant que j'eusse mes oreilles ainsi qu'une trompette sonnant l'assaut; mais quel travail?

—Quel travail? Mon ami, le Dieu, répondit Jacques, celui, que de préférence il bénit..... le travail des champs. Vous ne savez pas, je vous apprendrai, moi. Il vous va au-devant, il vous dit: Voilà ce qu'il n'est faut pour mettre en valeur les dix hectares de bruyères qui vous bornent au nord. Dites-moi, mon ami, si je vous associe à mon exploitation..... Et dès que vous serez au courant, je vous abandonne le Mesnil. Oui, j'ai des idées d'ici, mon cher. Maintenant, j'ai assez de vous expliquerai celui-ci. Quant à présent, je ne puis, sans rougir, au moins. J'ai oui dire que jadis, dans ce pays, des gentilshommes, appuyés sur leur épée, vous disaient, en leur mêmes conduit la charrue. C'étient de vrais nobles que ceux-là, imitez-les!

—Jacques! c'est horrible, enfin, Jacques, plus un mot..... et merci! Merci surtout de m'avoir fait entendre la voix du devoir et de l'honneur. Si je rougis, c'est d'avoir un instant hésité. Bernardine, pardonnez-moi..... Vous avez accepté la main du vicomte de Fontanelle, vous voulez vous accepter maintenant celle de Roger! Vous ne voyez plus

Les yeux toujours doux et mêmes sur mes yeux, elle ne se rapprochait de moi qu'avec un reste de crainte. Cet instant-là même qui lui prit la main, et qui la plaça dans la mienne.

Heureux et fier, je me retournai vers mon oncle, et, lui montrant ma femme:

—Monsieur Maniquet, conclus-je, voici ma réponse.

Il ne me demanda pas davantage; mais, renfonçant son chapeau jusque sur ses yeux:

—Je ne vous pardonnerai jamais! s'écria-t-il avec une fulgurante colère, jamais, jamais!

Et il sortit.

Le lendemain même qui se trouvait être un dimanche, nos bans étaient publiés à l'église, et, durant tout le jour, paysannes et paysans s'arrêtaient pour lire nos deux noms affichés à la porte de la mairie du village.

Il y huit jours de cela, et depuis huit jours déjà, je me lève avec l'aube, et, comme tu l'as pu voir, je travaille.

Tu souris!..... Ah..... oui, je comprends, tu m'as surpris dans un moment où la fatigue m'abattait. Mais, que veux-tu, mon ami, j'ai l'habitude! Et puis il faisait une si grande chaleur, lorsque tu es arrivé! Oui, oui..... j'en convients, je devais faire assez pitoyable mine sous mon accoutrement de faneur, avec mon grand chapeau de paille rabattu jusqu'au menton et ma longue fourche pendante à la main..... ah! ah! ah!..... tu le vois, j'en rie moi-même. Mais maintenant voici le soleil qui disparaît dans la mer. Il fait frais, il fait bon! L'air du soir est tout imprégné de la senteur des foins, tout respire et le silence et le bonheur. *O fortunes sincères!* Je me sens alerte et fort, je suis fier de ce que j'ai fait. J'ai fait dans l'avenir!

Et, prenant l'air rengorgé d'un ambassadeur extraordinaire, je déviernais avoir l'honneur d'annoncer à l'admiration, à l'envie, j'ai mieux que des parents.

Tu connais le roman, il est temps de faire connaissance avec l'héroïne.....Allons au Mesnil.

*(La continuer)* OX. DEBLYS.


ATTENTION.

Grande vente d'éléphant, chapeaux soie, rubans et jonquille parfaite, etc. Mademoiselle Duvergé, 29 rue Conti, annonce une grande vente d'éléphant, chapeaux soie, rubans et jonquille parfaite, etc. Mademoiselle Duvergé, 29 rue Conti, 1 fev—6f

Mme H. M. PHILLIPS,
Modes, 102 Passage de Pelas,
Rue du Canal.
Chapeaux de soie, rubans, etc.

Pour Bordeaux.—Le bel et fin navire ..., capitaine ..., 1 fev—6f

Pour Mobile.—Le bel et fin navire ..., capitaine ..., 1 fev—6f

Pour Galveston